

Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 134 - Mai 2025



Harfleur, élue ville où
il fait bon vivre

Choisir le visage d'Harfleur pour les années à venir

Après la réussite de la dernière édition des "Jeudis Pop" du 13 mars qui a porté sur la place future réservée à la statue de Jehan de Grouchy, la future édition des jeudis POP aura lieu le 22 mai et portera sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Sous cette dénomination quelque peu absconde, se cache en réalité un véritable choix de ville pour les dix, voire vingt prochaines années car les règles de ce plan servent à déterminer les règles de transformation et d'évolution de la ville, bref, encadrent ce que sera Harfleur demain.

Ce travail est le résultat d'une étude menée par l'Agence d'Urbanisme de la Région Havraise (AURH) sur une commande de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole qui a orchestré ce travail au profit des 54 communes qui, désormais, bénéficieront d'un document commun permettant d'harmoniser les contraintes et les potentialités du territoire.

Le PLUI c'est travailler sur le développement et les stratégies du peuplement de la commune, mais aussi sur la place laissée à la nature et à la biodiversité. C'est déterminer des zones de développement ciblées et fléchées pour certaines activités et c'est surtout se donner des moyens de lutter contre toute forme de constructions anarchiques en fixant un cadre spécifique et des contraintes pour les différents acteurs privés qui vivent, investissent et construisent sur le territoire communal.

Ce qui vous est proposé ce 22 mai, c'est justement de pouvoir découvrir ces règles travaillées collectivement et de comprendre le fonctionnement d'un plan structurant pour les années à venir.



Future station Cœur Historique



Rétrospective

En détail

Focus

Actu

Infos

Conseil Municipal

Le printemps est là et grâce à lui les arbres retrouvent leur feuillage, les fleurs éclosent, les oiseaux piaillent à qui mieux mieux. C'est certainement la période que je préfère car elle est pour moi, synonyme de renouveau et de bien-être.

C'est cette période que nous avons choisi pour faire apparaître les deux labels que nous avons obtenus et qui seront apposés sur certains panneaux d'entrée de ville avant l'été,

- Ville et village où il fait bon vivre
- Territoire engagé pour la nature

Concernant le premier (ville et village où il fait bon vivre) c'est un label basé sur 190 critères rassemblés en 11 catégories (qualité de vie, sécurité, protection de l'environnement, santé, commerces et services, transports, éducation, sports et loisirs, finances et impôts locaux, solidarité, attractivité immobilière) et ce pour l'ensemble des 34 795 communes de France métropolitaine.

Il valorise les territoires dont l'action est la plus équilibrée entre les différentes attentes des Français.

Pour l'année 2025, Harfleur est classée 6^{ème} sur les 708 communes qui composent notre département et 1^{ère} sur les communes départementales ayant entre 5 000 et 10 000 habitants. Et ça n'est pas un hasard.

Concernant le deuxième (Territoire Engagé pour la Nature) c'est une reconnaissance qui s'obtient par la promotion des actions que les communes, les intercommunalités, les régions ou les départements mettent en place pour favoriser le retour de la nature.

Or ce travail de valorisation de la biodiversité, c'est avant tout un travail en faveur des Harfleurais qui permet :

- D'améliorer le cadre de vie des habitants
- D'améliorer la qualité de vie et la santé des citoyens
- De prévenir les risques environnementaux
- De développer l'attractivité économique

Soit les mêmes critères qui sont pris en compte dans les villes et villages où il fait bon vivre... Créer des espaces de verdure, encourager les enfants à se reconnecter à la nature, ça génère de l'apaisement. Mettre en place des chemins « nature » à parcourir en famille, dans l'Espace Naturel Sensible du Colmoulin ou entre Gonfreville L'Orcher et Harfleur, c'est améliorer la santé des habitants et l'attractivité du territoire, replanter des arbres et augmenter les espaces verts, c'est améliorer le cadre de vie des habitants.

Ces deux reconnaissances sont dûes aux choix de la municipalité mais surtout au travail de nos agents.

Je suis fière d'être Harfleuraise

Christine Morel
Maire d'Harfleur

Bulletin d'information de la ville d'Harfleur
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel

Rédaction :
Services Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi
Damien Chelaouchi

Imprimeur :
Imprimerie Marie
ZA du Plateau
14600 Honfleur
Tél : 02 31 89 20 34

Rétrospective

Apprendre le manga

À l'occasion de l'exposition "Satou Fuyu et le Manga" des ateliers dessins étaient organisés par la Ville et animés par l'artiste en personne. Un bon moyen de progresser et d'échanger.



Infos travaux quartier des Côteaux

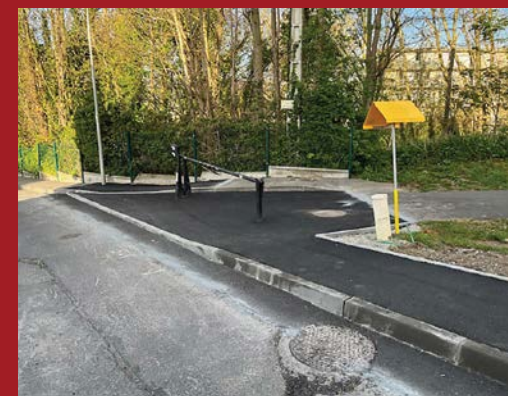
Réalisation par la Communauté urbaine d'un trottoir sur la sente de la courte côte dans le quartier des Côteaux. Cela permet aux riverains de descendre en toute sécurité vers l'école des Caraques et dans le centre.

Attention à la suite de ce projet : un nouveau sens de circulation.

Le trottoir réduisant la largeur de la route et suite à des comptages relevant des vitesses excessives à cet endroit, la rue est désormais à sens unique :

- La sente de la courte Côte sera en sens unique montant.
- La rue Rosa Parks sera en sens unique descendant.
- Un stop terminera la rue Lucie Aubrac.

Ce travail s'est fait conjointement entre Harfleur et la Communauté urbaine.



Visite ou défi ? Les deux mon capitaine !

Reproduire les tours, les murailles et les ponts de la Porte de Rouen, se faire guider avec "des termes de navigation" pour trouver un indice... Voici quelques exemples des défis relevés par les participants de cette visite participative du patrimoine aux accents ludiques et pédagogiques !

Prochain Rendez-vous le 25 juin 2025. Gratuit sur inscription au 02 35 13 30 09 et sur tourisme@harfleur.fr



Chasse aux œufs avec Copains du Monde



Le 21 avril dernier, le Secours Populaire était de retour sur le pont pour sa traditionnelle chasse à l'œuf de Pâques ! Malgré la météo un peu maussade les "chasseurs" furent nombreux. L'association et "Copains du Monde", avaient aussi prévu des stands de jeux pour que la fête soit complète.



Porte de Rouen : c'est parti !

Le chantier de la porte de Rouen se remet en marche pour la saison 2025 de la campagne de restauration. En préambule, une visite était organisée afin de faire passer l'information le plus largement possible, ce chantier étant d'une belle ampleur et d'une grande valeur patrimoniale. Pour l'occasion les agents municipaux responsables du site, ont accueillis trois journalistes (Tendance Ouest, le Courrier Cauchois et Paris Normandie), un agent de "Pays d'art et d'histoire" et des bénévoles travaillant sur le chantier. Vous souhaitez être bénévole rendez-vous en pages "infos".



Parents /enfants : un vrai spectacle !

Sur la scène de La Forge, le 26 avril dernier, le public présent a pu assister avec délectation à la pièce de théâtre "Les parents viennent de Mars, les enfants du Mc Do" écrite par Rodolphe le Corre et produite par "Cœur de Scène Production". Cette pièce, accessible à tous, met en lumière de façon légère et très ironique le fossé qui peut se créer entre les parents et leurs enfants, surtout après un divorce, lorsque les parents se retrouvent seuls face à leur progéniture ne sachant pas toujours quelle attitude adopter dans les situations exceptionnelles comme dans la vie quotidienne. Entre situations cocasses et bran le bas de combat, le public a ri franchement, d'un rire exutoire qui libère et fait du bien car, au fond, parents comme enfants ont pu se facilement se reconnaître durant la représentation.



Rétrospective

Des œuvres d'arts harfleuraises pour soutenir la candidature de la Fête de la Scie

Dans le cadre de la candidature à la patrimonialisation de la Fête de la Scie et d'actions participatives avec les Harfleurais, les services municipaux ont organisés avec deux artistes chevronnés : Hervé Delamare et Carole Gramont des ateliers artistiques avec comme finalité la mise en place, sur la place G. de Maupassant d'une sculpture et d'une fresque monumentales.

• **Ateliers Sculpture** : 2 groupes répartis sur 6 créneaux dans l'atelier d'Hervé Delamare à Harfleur

- Les participants devaient participer aux 3 étapes, afin de pouvoir suivre le processus en entier ;
- Les moules des masques réalisés seront utilisés sur la sculpture finale ;
- Les participants repartent avec leurs tirages en plâtre ;

• **Ateliers Arts Plastique** : peinture, pochoir, dessin à la Maison des associations avec Carole Grammont

- 6 ateliers en tout, indépendants les uns des autres ;
- Les participants repartent avec leurs œuvres.

Les activités ont vu la participation de tout type de public avec, il faut le relever un bon nombre de parents accompagnés de leurs enfants.

L'ambiance durant les ateliers était conviviale mais tout de même studieuse. À noter que les ateliers pochoirs et dessins ont attirés un public adolescent curieux et motivé.



Ça roule pour la Rond'ados !

Pont-Audemer accueillait dimanche 27 avril 2025 la course de voitures à pédales Saint-Honoré, course réputée et très suivie, elle attire de nombreux spectateurs. Parmi les concurrents, on pouvait trouver les jeunes du Club Ados d'Harfleur, qui armés de leur expérience de l'édition 2024 et avec une voiture à pédale entièrement réalisée au sein du club, se sont présentés sur la ligne de départ aux côtés de pilotes chevronnés. Et ils n'ont pas démerité ! Arrivés en 20^{ème} position sur 32 équipes, ils ont redoublé d'effort pour leur voiture et leur stand et ont décroché une belle 12^{ème} place dans la catégorie décor et customisation.

Un grand bravo à eux pour ce travail et cette détermination portés hors des frontières harfleuraises.



En détail

Un budget en accord avec les orientations municipales

Les dépenses prévues tant en investissement qu'en fonctionnement répondent aux trois grandes lignes directrices du mandat municipal :

- Une ville durable
- Une ville humaine
- Une ville attractive

Plus concrètement, 2025 verra d'une part une continuité dans les actions débutées ces dernières années, et d'autre part de nouveaux projets se mettre en place, le tout respectant la cohérence avec le programme municipal.

Une Ville durable

- Continuité et mise en place de la suite du « Plan vert » : renouvellement du label TEN « Territoires Engagés pour la Nature », plan de gestion différencié des espaces verts, poursuite du projet des vergers municipaux, mise en place du plan « propreté » comprenant plusieurs phases d'actions...
- Regroupement, optimisation et modernisation des espaces municipaux : transfert de la bibliothèque à La Forge, transfert de la halte-garderie au pôle de Beaulieu (création d'un véritable pôle de la petite enfance)...
- Plan local d'éducation à la nature (sensibilisation et action autour de la biodiversité)...

Une ville humaine

- « Cantine à un euro » pour garantir une alimentation saine et équilibrée à toutes et tous, atteinte des objectifs de la loi Egalim (Loi « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable ») sans répercussion sur les habitants...

- Suivi des actions du « Plan santé et handicap » : reconduction de la « Marche Rose », continuité des partenariats institutionnels...
- Continuité du « Plan de prévention et d'apaisement de la vie collective » : recrutement d'une médiatrice, plan pluriannuel de vidéoprotection, aménagement de la plaine du moulin (ancien emplacement de la déchèterie)...

Une ville attractive

- Mise en avant de la place dédiée à la citoyenneté : recrutement d'une chargée de projet citoyenneté, budget spécifique attribué, opération d'échange et de participation citoyenne : les « Jeudis POP », extension des espaces de dialogue citoyens...
- Préservation et valorisation du patrimoine harfleurais : patrimonialisation de la Fête de la Scie (candidature à l'inscription de la fête au Patrimoine Culturel Immatériel de France), valorisation de la porte de Rouen...
- Maintient et encouragement des grandes manifestations collectives et populaires de la ville : marché de Noël, un « Été au parc »...

En quelques chiffres



Le Budget municipal 2025 est arrêté à

15 791 632,06 €

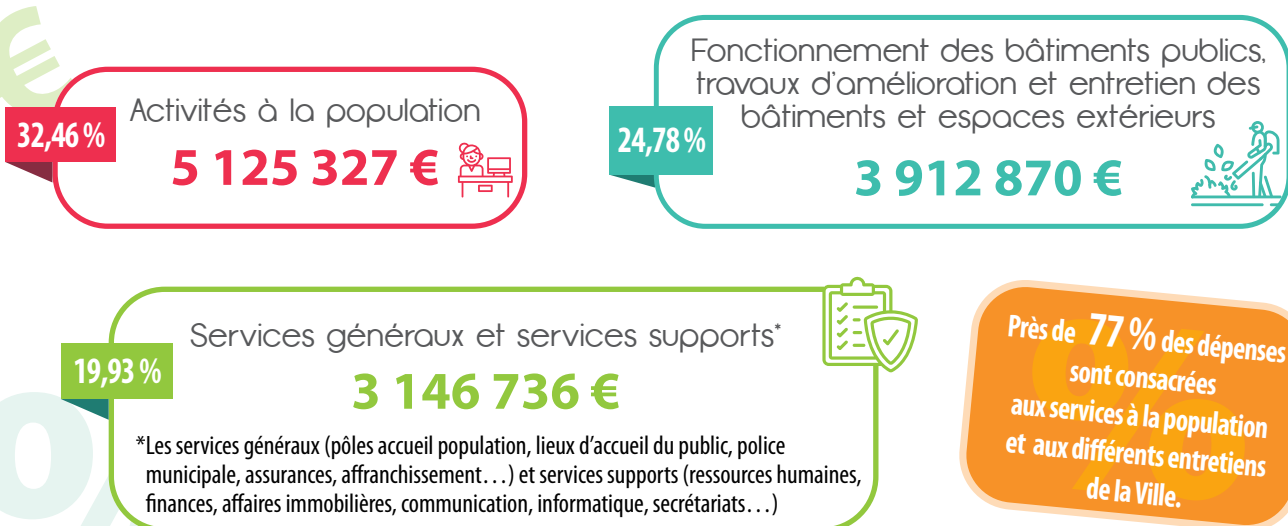


Investissement
3 169 920,20 €

Fonctionnement
12 621 711,86 €



Répartition des dépenses de fonctionnement et investissement 2025



Détails des dépenses des secteurs d'activités à la population

Les services à la population représentent 5 125 327 € de nos dépenses générales, restent le principal poste de dépense et reprennent les orientations municipales :

- Alimentation accessible pour toutes et tous et éducation (incluant périscolaire et centres de loisirs)
- Actions de solidarité et d'accompagnement des publics qui répondent à de véritables besoins en la matière (recrutement d'une chargée de mission « politique de la ville » et d'une médiatrice).
- Culture et patrimoine. Contrairement à l'État ou à d'autres collectivités qui ont fait le choix de rogner sur la culture, l'équipe municipale pense qu'il est indispensable de continuer à investir dans un domaine qui favorise l'émancipation des habitants, tout autant que l'éducation, répond aux problématiques de réduction des inégalités. Enfin, ce choix est cohérent avec ce que la Ville porte, que ce soit la patrimonialisation de la Fête de la Scie ou encore la réfection de la porte de Rouen en matière d'investissement.

Le détail en chiffres



La participation citoyenne ne se décrète pas, elle se construit !

Tel est l'objectif des récents recrutements : construire, avec les habitants, les outils et aborder les sujets qui donneront envie de participer à la vie de la commune. Or, ce n'est pas si évident. En effet, les collectivités territoriales ont longtemps été seules pour mettre en place des politiques publiques. De plus, les personnes qui s'investissent spontanément sont de plus en plus rares. Chacun a suffisamment à faire chez lui pour ne pas avoir de temps à consacrer à des projets qui peuvent paraître, parfois, lointains.

C'est pour ces raisons que Gwendoline Bolinois, médiatrice, et Anaïs Sanson, chargée de la citoyenneté et de la politique de la ville ont été recrutées. Tout d'abord, il s'agit de reprendre contact avec les Harfleurais, avec leurs besoins et leurs envies. Gwendoline Bolinois arpente les rues de la ville avec cette préoccupation, savoir ce que voudraient construire, ensemble, les habitants. Ensuite, il s'agit de constituer des espaces d'échanges différents de ce qui a existé jusqu'à maintenant. Les

« Jeudis POP » en sont un avant goût, mais il faut complètement repenser les outils institutionnels pour impliquer les habitants. C'est le rôle d'Anaïs Sanson. Pour cela, la Mairie a alloué un budget spécifique à la citoyenneté, en plus des recrutements qu'elle a effectué. C'est une première, mais ce budget ne s'interdit pas d'évoluer dans les années qui viennent en fonction du succès que ces premières pierres apporteront à l'édifice de la participation citoyenne.



Anaïs Sanson :

Chargée de mission Participation citoyenne et Politique de la Ville

En tant que chargée de mission « Politique de la Ville », j'ai pour missions de proposer, monter et mener à bien des projets initiés par la Municipalité. Ces derniers sont en intégralité tourner vers la recreation du lien social entre les harfleurais. C'est pourquoi la majorité de ces projets revêtent un aspect participatif, souvent sous forme d'ateliers, de collectifs citoyens etc... Arrivée depuis février 2025, j'assure le suivi du projet « Marotte et herbes folles » (projet artistique d'envergure sur la place Maupassant avec les habitants de Beaulieu), des dispositifs « Coup de Pouce » et « Déconstruire, Apaiser, Médier ». J'ai un rôle principalement administratif dans la gestion et le montage des différents projets. Je reprends actuellement des « initiatives » ou actions, qui verront le jour d'ici la fin d'année 2025 et le début d'année 2026, ceux-ci toujours tournés vers la création d'un lien social entre les habitants.

Gwendoline Bolinois :

Médiatrice, médiation sociale et éducative, parentalité

Je vais à la rencontre de la population harfleuraise, essentiellement à la sortie des écoles, et chez les commerçants. Mon rôle est de recréer du lien social entre les habitants, pour cela, je dialogue avec eux. J'apprends à les connaître en abordant leurs envies, leurs besoins et en leur fournissant des renseignements adaptés. Cela permet de faire connaître les différents dispositifs en place sur la commune. Je participe également aux ateliers animés par l'éducatrice spécialisée dans le cadre du dispositif « Coup de Pouce », avec une thérapeute dans les écoles lors des « Causeries de parents » et des repas partagés au Tiers Lieu. L'idée est toujours de créer du lien avec la population et entre les habitants. Mon poste et mon rôle évolueront dans le temps en fonction de mes interactions avec le public.

Village des mobilités

Rendez-vous au village des mobilités sur le marché d'Harfleur

Le dimanche 18 mai 2025, des spécialistes professionnels et/ou associatifs des modes de mobilités douces vous accueilleront, avec des stands de découverte, des parcours, des initiations...

A noter, la présence de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole avec un stand dédié à la future ligne de tramway. A cette occasion, le public pourra prendre connaissance du résultat du vote, lancé en



avril dernier concernant le futur emplacement de la statue de Jehan de Grouchy (actuellement sur le rond point de la Brèque).

Les vide greniers de mai 2025

École les Caraques (Centre ville) dans les deux cours du groupe scolaire.

Association des Caraques – École primaire publique les Caraques – 13 rue des Caraques – 76700 Harfleur.

Petite restauration rapide sur place

Renseignements :
Mme Ammari au 07 49 53 42 41

École André Gide

De 8h à 18h dans la cour de l'école André Gide (Beaulieu).
Organisé par les parents d'élèves de l'école.

Inscriptions par téléphone (appel ou SMS)
au 06 69 50 55 24 ou 06 77 50 22 41.



Des permanences pourront aussi être organisées à l'école (pour connaître les détails, merci d'appeler aux numéros ci-dessus).
2€ le mètre, minimum 2 mètres.

[Humour]

Vieux con de et par Christophe Alévêque

Vendredi 16 mai - 20h30
La Forge - Tarifs : de 10€ à 25€

2025 signera le retour à La Forge de Christophe Alévêque ! Il avait ouvert la saison de 2022, il clôturera celle-ci !

Dans son nouveau spectacle "Vieux con" l'humoriste lutte contre la mièvrerie, l'hypocrisie, le lissage de la pensée. Bref contre "l'Empire du bien", marre de la bière sans alcool, du sucre sans sucre, des débats sans idées, de la journée sans tabac, du steak sans viande... de la vie sans la cruauté de la vie, de l'existence sans virus...



[Spécial petite enfance]

Le tapis volant

Compagnie Des Gros Ours

Mardi 3 juin - 10h30 et 15h30
La Forge - Tarifs : de 2€ à 5€
Pour les 0 - 3 ans

Spectacle à réaction libre pour les tout-petits.

Les personnages : un musicien et un marionnettiste.
Le matériel : un tapis forcément et des boîtes comme des nuages. Dans les boîtes, tout un attirail.
L'histoire : ça dépend des trajectoires, des envies et surtout des enfants. Mais il y aura des rencontres, des découvertes et des constructions.
Enfin, une question : vous embarquez avec nous sur le tapis volant ?



[Exposition]

La tragédie du tunnel Jenner

Du 4 au 29 juin
Musée du Prieuré - Entrée libre



L'exposition retrace l'histoire de la construction de l'abri, interrompue sur ordre des Allemands, et la tragédie qui s'est déroulée le 6 septembre 1944. À travers une collection de photos et d'objets, une description détaillée du travail de recherche, l'exposition met en lumière les efforts pour honorer la mémoire des défunts. Ouverte au grand public et accessible dès 10 ans, elle permet de sensibiliser les jeunes à la Seconde Guerre mondiale.

Une conférence est prévue le 18 juin, avec des associations partenaires, pour approfondir et présenter d'autres objets. Gratuit sur inscription.

[Exposition]

Betty Thiebaut, artiste ouvrière

Du samedi 3 au dimanche 25 mai
Musée du Prieuré - Entrée libre

L'exposition présente les œuvres de Betty Thiebaut, lauréate du prix de la Ville d'Harfleur au 70ème Salon des Artistes Ouvriers. Ses sculptures, célébrant les valeurs humanistes, féministes et la diversité culturelle, dévoilent la beauté, la force et la résilience des femmes africaines. Chaque sculpture invite à la contemplation et à la réflexion, transformant l'espace en un lieu de découverte et de dialogue interculturel. Cette exposition est une ode à la diversité et à l'inclusion, capturant l'essence de l'expérience humaine et invitant à une compréhension mutuelle plus profonde.



Le Havre Seine Métropole



Ateliers numériques

GRATUITS sur inscription au 06 75 84 48 20
Mai/Juin 2025

St-Romain-de-Colbosc MAISON DU TERRITOIRE 5, Rue Sylvestre Dumesnil	Criquetot l'Esneval SALLE ST HENRI Avenue du Dr Aubry
Astuces pour les appels et messages vocaux Mardi 13 Mai à 14h Lundi 19 Mai à 14h	Astuces pour les appels et messages vocaux Jeudi 15 mai à 14h
Stocker les documents en ligne (cloud) Mardi 27 Mai à 14h Lundi 2 Juin à 14h	Stocker les documents en ligne (cloud) Jeudi 22 mai à 14h
Ecrire et envoyer une lettre en ligne Mardi 10 Juin à 14h Lundi 16 Juin à 10h	Ecrire et envoyer une lettre en ligne Mardi 3 Juin à 14h
Numérique et impact environnemental Mardi 24 Juin à 14h Lundi 30 juin à 14h	Numérique et impact environnemental Jeudi 19 Juin à 14h

Inscriptions et informations : Pascaline COLLIN 06 75 84 48 20
Durée des ateliers : 1h30 suivis d'un temps de questions-réponses
Programme et rendez-vous individuels sur www.rdv-aide-numerique.fr





Envie d'une parcelle de jardin à cultiver ?

Envie de se détendre dans un cadre magnifique ? De cultiver sa parcelle et de récolter ses propres légumes ? C'est possible, même si vous habitez en appartement, grâce à l'association des "Jardins Familiaux d'Harfleur". Installée en bordure du bois du Colmoulins, elle propose des parcelles de 150 à 180m² pour une cotisation annuelle de 40€ (avec une caution de 100€), avec une règle d'or : s'engager à bien entretenir sa parcelle.

Si vous êtes intéressés, contactez le président de l'association, M. Hémary.
Par courrier :
1 rue du Calvaire - 76700 Harfleur
Par téléphone au 06 26 92 50 69.



L'association est très dynamique et organise régulièrement des animations, que ce soit avec d'autres associations ou avec la municipalité, en particulier en direction du jeune public, comme ci-dessus avec les « Petites frimousses » (assistantes maternelle harfleuraises) pour une chasse à l'œuf de Pâques en mode nature et jardin.

Spectacle de danse contemporaine

Samedi 31 mai 2025 - 17h - La Forge

Par La compagnie La lice, dirigée par Sandrine Prevel-Delamare.
Au profit de l'association harfleuraise « Dispensaire pour Koundel »

Plein tarif : 12€ - Tarif réduit : 6€ (enfants de 5 à 12 ans, personnes en recherche d'emploi, étudiantes et étudiants) - Durée 1h10.

Réservations : compagnielalice@gmail.com
ou 06 73 49 10 63

Billetterie sur place en fonction des places disponibles.



Tous à la porte de Rouen !

Avec sa porte aux Cerfs, son pont dormant et son boulevard d'artillerie, la porte de Rouen constitue un témoin rare de l'art des fortifications du XV^{ème} siècle en Normandie.

Conservé dans le domaine royal puis comme bien communal jusqu'à nos jours, le site a bénéficié d'une étude complète archéologique et architecturale, qui a permis d'en comprendre l'évolution.

Depuis 2006, des chantiers de bénévoles se succèdent pour le relevage de ces vestiges conservés au cœur de la ville contemporaine.

A partir de 15 ans, on peut participer aux activités de taille et pose de pierre selon les techniques et à l'aide de l'outillage traditionnel, aux côtés de professionnels et entouré des volontaires aguerris aux méthodes de chantier.

Participer à un chantier de bénévoles, c'est une occasion unique pour une immersion dans l'histoire et le patrimoine de sa ville et de sa région, pour partager des passions et des activités communes.



Le chantier sera ouvert aux volontaires dans les périodes suivantes :

les jeudis 15 et 22 mai, 12, 19 et 26 juin 2025

les vendredis 16 et 23 mai, 13, 20 et 27 juin 2025

du lundi au vendredi, du 15 au 31 juillet 2025

Il est préférable de voir le site pour se rendre compte des activités proposées avant toute inscription.

Renseignements, inscriptions : Service Patrimoine - Bruno Duvernois
tél. 06 16 33 43 01 - courriel : musee@harfleur.fr

Carnet

Naissances :

19/03/25 GOMIS Pascal
02/04/25 DELAVIGNE Noé

Mariages :

22/03/25 BRISSET Dylan & LEFEBVRE Noémie

Décès :

06/03/25 DROCOURT Raymond
22/03/25 LUGAND Jean-Paul

Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie de la Brèqu
35 rue de la République
02 35 45 40 39

Pharmacie de la place d'Armes
26 rue Jehan de Grouchy
02 35 45 77 09

Pharmacie Harfleur-Beaulieu
33 pl. Guy de Maupassant
02 35 45 43 29

Après 20h, appelez le 3237



Conseil Municipal du samedi 5 avril 2025

Vœu
Soutien à l'audiovisuel public
par Christine Morel

« Mesdames, Messieurs,
Le gouvernement a décidé d'inscrire à l'agenda parlementaire un projet de loi portant sur le regroupement de l'audiovisuel public, arguant d'une rationalisation ayant pour effet la réalisation d'économies budgétaire importantes.

Toutefois, les élus harfleurais souhaitent attirer l'attention des membres du gouvernement sur la dangerosité d'un tel projet au regard de l'impérieuse nécessité de maintenir la richesse de la diversité de l'audiovisuel public pour le bon fonctionnement de notre démocratie.

En effet, à l'heure où les fausses informations pullulent sur des supports toujours plus diversifiés et où la privatisation combinée à la concentration des médias dans les mains de quelques grands groupes oligopolistiques nuisent à la bonne et claire information des citoyens, à l'heure où les avancées technologiques telles que l'intelligence artificielle se propagent sans aucune forme de régulation, à l'heure où certains médias naissent sous l'impulsion de propriétaires qui souhaitent instrumentaliser l'information à des fins politiques extrémistes, la nécessité d'un service public de l'audiovisuel fort, nous semble être un impératif. »

En conséquence, et après en avoir délibéré, je vous propose que le Conseil Municipal,

VU l'avis du Bureau Municipal du 10 mars 2025,

• adopte la résolution suivante :

En attendant un projet de réforme qui présenterait une ambition pour l'audiovisuel public, la Municipalité d'Harfleur demande au gouvernement de préserver le périmètre, le financement et la structure des entreprises qui constituent ce service essentiel à nos concitoyens et à nos territoires.

Nous adressons ce vœu à Monsieur le Président de la République et à l'ensemble des syndicats de journalistes.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les conclusions de ce rapport.

Affaires Générales
Association Connaître et Protéger la Nature

L'association « Connaître et Protéger la Nature » (CPN) a pour mission de sensibiliser et d'éduquer à la protection de la nature et de la biodiversité. Elle accompagne les collectivités, les établissements scolaires et les associations dans la mise en place d'actions éducatives et environnementales. L'association œuvre sur l'ensemble du territoire national et travaille avec d'autres acteurs engagés dans l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), tels que le Réseau Ecole & Nature et le réseau des clubs CPN.

- Considérant la volonté de la commune de s'engager dans une démarche active de préservation de la biodiversité et de sensibilisation à l'environnement,
- Considérant que l'adhésion à l'association « Connaître et Protéger la Nature » permettrait à la commune :

- de bénéficier d'outils pédagogiques et d'accompagnements pour mener des actions de sensibilisation à la nature,
- de participer à un réseau d'acteurs engagés pour la protection de la biodiversité,
- de mettre en place des initiatives locales en lien avec les enjeux écologiques et la protection du patrimoine naturel,

- Considérant le contenu de l'adhésion :

- réception du journal des adhérents, la Gazette des Terriers,
- kit de bienvenue pour les nouveaux adhérents,
- espace personnel sur www.fcpn.org avec des ressources pédagogiques exclusives,
- prêt gratuit de DVD, expos, stand,
- réduction de 10% sur les produits CPN, tarif préférentiel sur la « Malle CPN » et les formations,
- accès aux événements CPN (concours, week-end annuel, rencontres internationales ...),
- accès à une fiche d'activités numérique par mois et à toutes les précédentes,
- réception par courrier de deux cahiers techniques et un outil CPN par année civile,

Je vous propose que la Ville d'Harfleur devienne membre de cette association.

La cotisation annuelle s'élève à 60 €, du 1er avril 2025 au 1er avril 2026.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.

Groupe majoritaire

Harfleur 2026 - Groupe des élu.e.s communistes et républicains

Refuser une décision de justice, est-ce défendre la démocratie ?

Le dimanche 6 avril, Marine Le Pen et l'ensemble du RN appelaient à manifester contre une décision de justice et pour défendre la Démocratie ! Or la démocratie est fondée sur le respect de l'Etat de droit. Qui lui-même repose sur l'application à tous, gouvernants et gouvernés, des lois votées par les législateurs. Il permet que les droits de l'homme ne soient plus un simple principe mais une réalité. Marine Le Pen et ses 25 comparses ont été reconnus coupables, par décision de justice, d'avoir détourné 40 millions d'euros de fonds publics. Un tribunal indépendant, qui s'est reposé sur des faits, des lois et une jurisprudence abondante, l'a condamnée à 4 ans de prison, dont 2 ans fermes, de 100 000 euros d'amende et de 5 ans d'inéligibilité avec exécution provisoire. Leur slogan « Mains propres et tête haute... » est plus que remis en question. Contester de la sorte une décision de justice, laisse entrevoir la conception du RN pour une justice arbitraire où les puissants pourraient tout faire et déconstruire le discours de leur soi-disante tolérance zéro. Bien sûr, la loi permet de faire appel. Mais la contestation

se fait dans les tribunaux. La justice est indépendante, et elle se rend dans un tribunal, ni dans la rue, ni dans les médias et encore moins par les pouvoirs politiques.

Depuis cette décision de justice, des personnalités politiques l'ont déploré, certains transformant Marine Le Pen en victime ! Ces soutiens au nom d'un corporatisme malsain se rendent complices d'atteintes à l'Etat de droit. Au moment même où l'engagement citoyen se fait plus rare, ce piètre spectacle pose de nouveau un doute sur l'intégrité de l'ensemble de la classe politique.

Bien loin de toute cette mascarade, les élus de la majorité harfleuraise condamnent de tels agissements et continuent d'œuvrer pour l'intérêt de tous sans jamais se considérer au-dessus des lois et sans prise d'intérêt personnel.

Loïc Jamet
Président du groupe

Groupe d'opposition

Groupe Harfleur ensemble pour demain

C'est le printemps ! Et avec lui fleurissent à Harfleur les caméras de vidéoprotection. Ce plan, élaboré et budgété sur deux années, va permettre de mieux prévenir la petite délinquance qui sévit dans notre commune. Il s'agit ici de vidéoprotection et non de vidéo-surveillance; cela signifie que les images seront stockées pour être utilisées en cas de commission d'infraction. Le budget municipal ne permettait pas une vidéo-surveillance qui implique qu'une personne visionne en temps réel et en direct l'ensemble des caméras. Notre budget a d'ailleurs été voté lors du conseil municipal d'Avril. Notre groupe s'est abstenu considérant que certaines décisions politiques étaient contestables (déménagement de la Bibliothèque notamment) et que certaines dépenses en augmentation étaient inquiétantes. Ainsi plus de 63% du budget de fonctionnement est dédié aux charges du personnel. Ce montant est en augmentation depuis le début du mandat et on peut se demander si cela s'arrêtera un jour. Il n'est ici aucunement mis en cause l'implication des agents qui œuvrent pour que nos services publics soient les plus efficaces possible. Nous avons proposé en Débat d'Orientation Budgétaire d'attribuer une enveloppe budgétaire à des citoyens afin de leur demander comment et dans quoi ils

investiraient. Qu'est ce qui leur semblerait le plus important ? Cela aurait permis aux habitants de se réapproprier leur ville, de s'y projeter et d'envisager l'avenir. C'est ce qu'on appelle un budget participatif et il permet d'associer les citoyens non élus à la répartition d'une partie des finances locales. Réponse nous a été faite qu'il n'y avait pas de caractère obligatoire à l'instaurer. Il n'y en aura donc pas en 2025. Peut-être en 2026 ?

Aurélie Rebeilleau,
présidente du groupe

Prochain Conseil Municipal

Samedi 21 juin 2025
9h30 - Salle du parc

Les procès verbaux des conseils
sont disponibles sur www.harfleur.fr

Prochain conseil communautaire

Mercredi 4 juin 2025 - 17h
Carré des Docks - Le Havre

Les séances sont publiques

LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME PRÉSENTE

PIERRES EN LUMIÈRES



2015 **10** 10 ANS
EN SEINE-
MARITIME 2025

LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE !

Conférence théâtrale avec La Belle Envolée

Vendredi 16 mai - 19h

Bibliothèque Elsa Triolet - Harfleur

A partir de 10 ans - durée 1h - Accès libre sur inscription
Inscriptions au 02 35 13 30 09 [La Forge] ou sur tourisme@harfleur.fr

